

Les dossiers complets sont à transmettre impérativement au plus tard le vendredi 27 mai 2022 :

- via l'adresse mail : [affaires-scolaires@mairie.caudry.fr](mailto:affaires-scolaires@mairie.caudry.fr)
- ou sur rendez-vous en Mairie au service affaires scolaires au 03-27-75-70-00

### Enfant :

Nom : ..... Prénom : .....

Sexe :  M  F

Date de naissance : ...../...../.....

### Demande établie par :

- M. - Mme

Nom : ..... Prénom : .....

Domicile : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Responsable légal 1 : ..... ☎

Responsable légal 2 : ..... ☎

Tuteur : ..... ☎

Adresse : .....

Adresse électronique : .....@.....

### École souhaitée pour la rentrée 2022-2023 :

Maternelle (nom de l'école souhaitée) : .....

Classe :  Toute petite section  Petite section  Moyenne section  Grande section

Élémentaire (nom de l'école souhaitée) :

Classe :  CP  CE1  CE2  CMI  CM2

Établissement d'origine de l'enfant (si celui-ci est déjà scolarisé) : .....

Classe : .....

- Enfant dont la famille est domiciliée à Caudry
- École de secteur (partie réservée à l'administration) : .....
- Enfant dont la famille réside dans une autre commune : dans ce cas, demander à la mairie de votre résidence l'autorisation de scolariser votre enfant à Caudry, ce document est à joindre impérativement au dossier.



**Motif invoqué :**

Pour présenter la demande de dérogation (fournir pour tous les motifs évoqués : la pièce d'identité du responsable légal, si autre représentant légal : jugement de tutelle + pièce d'identité, la copie de livret de famille ou acte de naissance, un justificatif de domicile de moins de 3 mois, une copie du jugement de divorce si besoin ainsi que la copie des pages complètes des vaccinations du carnet de santé de l'enfant ou certificat médical de non contagion ...).

Frère ou sœur dans la même école – indiquer : nom, prénom, école et classe :

.....

Raison impérieuse – médicale ou autre (fournir certificat de la personne concernée) :

.....

Problème de mode de garde :

Enfant accueilli par une assistante maternelle (pièces à fournir : attestation et horaires de travail des parents, copie d'agrément + attestation sur l'honneur + justificatif de domicile de l'assistante maternelle),

Enfant accueilli par les grands-parents (pièces à fournir : attestation et horaires de travail des parents, attestation sur l'honneur et justificatif de domicile).

Proximité du lieu de travail (pièce à fournir : attestation de l'employeur des 2 parents ainsi que les horaires).

Autres (Pièces à fournir : justificatifs liés à la demande) :.....

Vous pouvez détailler votre demande sur papier libre, signé et joint à cet imprimé.

Fait à : ..... Le : ...../...../.....

Signature des deux parents obligatoire (à défaut, attestation du parent 2 avec une copie de la carte d'identité, en cas de séparation joindre le jugement).

**Partie réservée à l'administration**

- Dérogation accordée

- Dérogation refusée :

**Motif du refus :**

.....  
.....  
.....

Le Maire de Caudry,

Frédéric BRICOUT

Le Conseiller Municipal  
Délégué à l'Enseignement

Antoine HISBERGUE



**1. Responsable du traitement :** la Mairie de Caudry, en tant que responsable de traitement, met en œuvre des traitements des données à caractère personnel vous concernant.

**2. Finalité du traitement :** ces traitements ont pour objet la gestion de l'inscription de l'enfant dans une des écoles publiques de Caudry, différente de celle de son secteur géographique, et l'établissement du certificat de scolarité.

**3. Caractère obligatoire des données :** les informations recueillies dans ce formulaire sont obligatoires.

**4. Destinataires :** les données traitées sont destinées aux personnes habilitées de la commune de Caudry et à ses éventuels sous-traitants, ainsi qu'aux personnes habilitées et appelées à en avoir connaissance au sein du pôle Affaires Scolaires et Péri-scolaires.

**5. Durée de conservation des données :** la Mairie de Caudry conserve vos données pendant une durée de 10 ans.

#### **6. Droits des personnes concernées :**

En application de la législation applicable en matière de protection des données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'un droit à la limitation du traitement des données, d'un droit de ne pas faire l'objet d'une décision individuelle automatisée (y compris le profilage), ainsi que du droit de formuler des directives spécifiques et générales concernant la conservation, l'effacement et la communication des données post-mortem vous concernant.

Vous disposez également d'un droit de vous opposer à tout moment, pour des raisons tenant à votre situation particulière, à un traitement des données à caractère personnel ayant comme base juridique l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique ou la réalisation des intérêts légitimes poursuivis par la Commune de Caudry.

En ce qui concerne les directives générales, elles devront être adressées à un tiers qui sera désigné par Décret.

Pour communiquer vos directives spécifiques post-mortem et exercer vos droits vous pouvez nous adresser un courriel à l'adresse suivante : [dpo@marie.caudry.fr](mailto:dpo@marie.caudry.fr), en justifiant de votre identité.

Pour ce faire, vous devez indiquer clairement vos nom(s) et prénom(s), l'adresse à laquelle vous souhaitez que la réponse vous soit envoyée et y joindre la photocopie d'un titre d'identité portant votre signature.

Par principe, vous pouvez exercer sans frais l'ensemble de vos droits. Cependant en matière de droit d'accès, il pourra vous être demandé le paiement de frais raisonnables basés sur les coûts administratifs pour toute copie des données que vous demanderez.

La Commune de Caudry vous informera si elle ne peut donner suite à vos demandes.

La Commune de Caudry tient à vous informer que le non-renseignement ou la modification de vos données sont susceptibles d'avoir des conséquences dans le traitement de certaines demandes dans le cadre de l'exécution des relations et que votre demande au titre de l'exercice de vos droits sera conservée à des fins de suivi.

Enfin, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la Cnil sur le territoire français et ce sans préjudice de tout autre recours administratif ou juridictionnel.

**7. Coordonnées du responsable du traitement :** Mairie de Caudry, Place du Général De Gaulle, 59540 CAUDRY

**8. Coordonnées du délégué à la protection des données :** CDG 59 – service CREATIC - cellule RGPD - [dpo@mairie.caudry.fr](mailto:dpo@mairie.caudry.fr)

